RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

Boisseron /// Campagne /// Galargues /// Garrigues /// Lunel
Lunel-Viel /// Marsillargues /// Saint-Christol /// Saint-Just /// St-Nazaire De Pézan
Saint-Sériès /// Saturargues /// Saussines /// Vérargues /// Villetelle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE LUNEL

www.paysdelunel.fr

ÉDITO

La Communauté de Communes du Pays de Lunel a adopté en 2016 son Projet de Territoire, après 30 réunions en 12 mois avec les élus des communes du Pays de Lunel et 2 réunions publiques à Lunel et à Boisseron. Il fixe les principales orientations pour les 10 années à venir.

La Communauté de Communes du Pays de Lunel a des points de faiblesse, comme par exemple un taux de chômage important et un manque criant de réserves foncières pour accueillir de nouvelles entreprises ou permettre à nos entreprises de se développer.

Mais elle dispose aussi et surtout d'atouts importants : une identité forte, une ville centre qui est une des plus importantes du département, de nombreux services à la population, les principaux équipements et établissements publics, toutes les voies de communication (échangeur autoroutier, gare, route nationale, route de la mer, aéroport à quelques minutes) nécessaires au développement d'un territoire, le littoral à proximité...

Conscients de ces faiblesses et de ces atouts, les élus du Pays de Lunel ont dégagé dans le Projet de Territoire un consensus autour de la volonté commune de structurer et renforcer notre territoire, notamment autour de sa ville-centre.

Structurer le Pays de Lunel pour accroître la mobilité de ses habitants, favoriser les déplacements, permettre une meilleure accessibilité aux services, aux commerces, aux administrations publiques, à son lieu de travail...

Renforcer le Pays de Lunel, c'est intensifier son développement économique en effectuant les réserves foncières nécessaires, en accompagnant nos entreprises, en favorisant la formation...

Bien évidemment, ces orientations et pistes d'actions à moyen et long terme sont et seront mises en oeuvre dans le respect de notre identité, de notre patrimoine, de notre environnement, et dans la préservation des équilibres du Pays de Lunel.

Notre intercommunalité avance, forte de ses atouts, consciente des progrès qu'elle doit effectuer, confiante dans le chemin qu'elle trace pour les années à venir.

Claude ARNAUD
Président de la C. C. du Pays de Lunel
Maire de Lunel

PAYS DE LUNEL
un territoire qui cultive son avenir
projet de territoire

2016, le projet de territoire entre en action

Les élus du Pays de Lunel ont exprimé la volonté commune de structurer et renforcer le territoire, notamment autour de sa ville-centre.

En s'appuyant sur nos forces sans ignorer nos faiblesses, en fixant les opportunités et les perspectives à venir, nous nous projetons vers le futur.

À l'heure de la fusion des régions, il est primordial d'amplifier les valeurs de proximité, de renforcer notre identité tout en positionnant le Pays de Lunel comme un territoire d'avenir.

QUATRE PILIERS STRUCTURENT LE PROJET AVEC DES OBJECTIFS CLAIREMENT ÉNONCÉS :

> L'équilibre entre les espaces urbains et ruraux

- **Objectif 1 :** Optimiser et articuler les axes Est-Ouest, Nord-Sud
- **Objectif 2 :** Renforcer la politique sur les mobilités et intégrer l'impact de projets d'envergure
- **Objectif 3 :** Renouveler le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale)
- **Objectif 4 :** Engager une politique de l'habitat qualitative

> Le développement économique

- **Objectif 1 :** Accompagner le développement d'entreprises venant de l'extérieur
- **Objectif 2 :** Soutenir et développer les filières locales, innovantes et environnementale
- **Objectif 3 :** Coordonner une politique de l'offre commerciale

> La vie sociale

- **Objectif 1 :** Améliorer l'accès à l'emploi
- **Objectif 2 :** Mettre en réseau des équipements et des services à la population
- **Objectif 3 :** Valoriser le développement culturel

> Les patrimoines culturels et naturels

Les nombreuses ressources présentes sur le territoire doivent être mieux valorisées pour promouvoir une image attractive du Pays de Lunel. Il faut donc développer des pôles et réseaux d'activités touristiques autour : du tourisme patrimonial et culturel, du tourisme éducatif (autour de la nature et des cours d'eau), de l'œnotourisme et des activités de pleine nature.

Cette ambition, partageons-la. Ensemble, imaginons demain !

Dates clés

21 août 1972

Création du Sivom du canton de Lunel Sud
(Lunel, Lunel-Viel, Marsillargues, St-Just, St-Nazaire de Pézan, Valergues)

Création du Sivom des Grès avec les communes Nord de Lunel, Boisseron, Saussines, St-Christol, St-Sériès, Saturargues, Vérargues et Villetelle.

24 décembre 1993

Création de la Communauté de Communes
(Boisseron, Lunel, Lunel-Viel, Marsillargues, St-Christol, St-Just, St-Séries, Saussines, Valergues, Villetelle)

1995

Adhésion de St-Nazaire de Pézan

1997

Adhésion de Vérargues et Saturargues

2007

Création du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) et de l'Office de tourisme sous la forme d'un EPIC

15 communes
48 541 habitants

10 680 ha
d'espaces agricoles
soit 2/3 de la surface

180 km
de pistes cyclables
et de circuits VTT-FTC

5 structures intercommunales d'accueil extrascolaire mixte (maternel et primaire)

3 800
entreprises

Un réseau de 12
médiathèques
et bibliothèques

17
zones d'activités économiques

Zone Artisanale

5
Lignes de bus intercommunales

Lunel
1ère gare régionale
en terme de fréquentation
avec 1 million de montées
et descentes par an

15 min de Montpellier
20 min de Nîmes

1er janvier 2012
Valergues rattaché au Pays de l'Or

1er janvier 2013
Adhésion de Campagne, Galargues et Garrigues

1er janvier 2016
Création de l'EPIC Viavino

Juin 2016
Adoption du projet de territoire

1er janvier 2017
5 Zones d'Activité économique ZAE sont intercommunalisées

Sommaire

9

32

42

PAYS DE LUNEL
un territoire qui cultive son avenir P. 4/5

Des hommes, des femmes,
un territoire P. 7

UNE ADMINISTRATION ET DES ÉQUIPES
au service de projets P. 12/13

LE PAYS DE LUNEL
en actions P. 20/21

Développement économique
et aménagement du territoire P. 23

Agriculture
Tourisme P. 26

Pôle d'Échange Multimodal (PEM) P. 29

Au plus près du citoyen P. 34

Préserver
notre environnement P. 40

DES HOMMES, DES FEMMES, UN TERRITOIRE

PAYS DE LUNEL
un territoire qui cultive son avenir

La démocratie communautaire

Des élus mobilisés au service du Pays de Lunel et de ses habitants

Le bureau

Il s'est réuni 28 fois en 2016

Claude Arnaud
Président de la Communauté de Communes du Pays de Lunel
Maire de Lunel

Richard Pitaval
1er Vice-Président
Conseiller municipal à Lunel
Délégué à l'administration et aux compétences générales, aux ressources humaines et à la communication

Bernadette Vignon
2ème Vice-Présidente
Maire de Marsillargues,
Conseillère Départementale
Déléguée à l'emploi et à l'insertion

Jean-Luc Bergeon
3ème Vice-Président
Maire de Saint-Christol,
Conseiller Régional
Délégué à l'aménagement de l'espace

Jacques Gravegeal
4ème Vice-Président
Maire de Campagne
Délégué au développement économique et à l'appui à la création d'entreprises

Jérôme Boisson
5ème Vice-Président
Conseiller municipal à Villetelle,
Président de l'Office de tourisme Intercommunal
Délégué au développement touristique

Hervé Dieulefès
6ème Vice-Président
Maire de Saint-Just
Délégué à la politique du logement et aux transports

Jean-Jacques Esteban
7ème Vice-Président
Maire de Vérargues
Délégué aux moyens techniques et au suivi des travaux, à la sécurité et à la salubrité publique

Martine Dubayle-Calbano
8ème Vice-Présidente
Maire de Saturargues
Déléguée à la solidarité territoriale

Francis Pratx
9ème Vice-Président
Maire de Boisseron
Délégué à la gestion des déchets

Jean Charpentier
10ème Vice-Président
Maire de Lunel-Viel
Délégué à la préservation des ressources naturelles et à l'environnement

Robert Pistilli
11ème Vice-Président
Maire de Saint-Nazaire de Pezan
Délégué aux finances

Henry Sarrazin
12ème Vice-Président
Maire de Saussines
Délégué aux actions culturelles et aux nouvelles technologies

Laurent Ricard
Maire de Garrigues

Denis Devriendt
Maire de Galargues

Arlette Larman
Maire de Saint-Sériès

Le conseil de Communauté

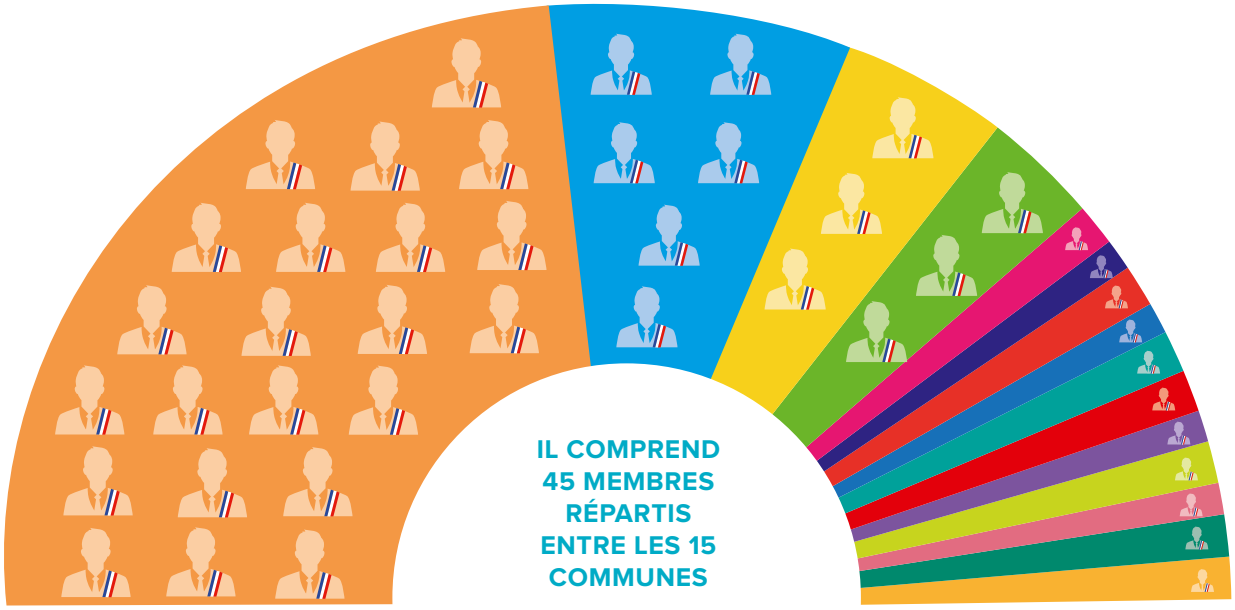

COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
LUNEL	22 délégués titulaires	-
MARSILLARGUES	6 délégués titulaires	-
LUNEL-VIEL	3 délégués titulaires	-
SAINT-JUST	3 délégués titulaires	-
BOISSERON	1 délégué titulaire	1 délégué suppléant
CAMPAGNE	1 délégué titulaire	1 délégué suppléant
GALARGUES	1 délégué titulaires	1 délégué suppléant
GARRIGUES	1 délégué titulaire	1 délégué suppléant
SAINT-CHRISTOL	1 délégué titulaire	1 délégué suppléant
ST-NAZAIRE DE PÉZAN	1 délégué titulaire	1 délégué suppléant
SAINT-SÉRIÈS	1 délégué titulaire	1 délégué suppléant
SAUSSINES	1 délégué titulaire	1 délégué suppléant
SATURARGUES	1 délégué titulaire	1 délégué suppléant
VÉRARGUES	1 délégué titulaire	1 délégué suppléant
VILLETELLE	1 délégué titulaire	1 délégué suppléant

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE LUNEL

Les lois du 27 janvier 2014 dite loi MAPTAM, du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, du 24 mars 2014 dite loi ALUR et du 7 août 2015 dite loi NOTRe ont apporté d'importantes évolutions réglementaires en matière de compétences et de notion d'intérêt communautaire. Ainsi, par délibérations du 22 septembre 2016, le conseil de communauté a approuvé les nouveaux statuts de la Communauté de Communes et défini l'intérêt communautaire des compétences.

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

> Aménagement de l'espace
> Développement économique
> Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
> Collecte et traitement des ménages et déchets assimilés

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

> Protection et mise en valeur de l'environnement
> Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
> Actions sociales d'intérêt communautaire

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

> Politique du logement
> Construction, entretien et gestion d'équipements culturels, sportifs d'intérêt communautaire

LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

> Actions en matière de petite enfance et enfance
> Entretien, gestion et mise en valeur du site Viavino à Saint-Christol
> Action culturelle dont le rayonnement dépasse le cadre communal
> Déplacements et mobilité
> Service de conduite en fourrière des chiens et chats errants
> Formation, emploi, insertion, accompagnement
> Participation au financement de grosses réparations, d'extension ou de reconstruction de centres d'incendie et de secours sur le territoire

EN 2016
> Nombre de conseils de communauté : 8
> Nombre de délibérations : 158
> Nombre de décisions du Président : 137

UNE ADMINISTRATION ET DES ÉQUIPES

AU SERVICE DE PROJETS

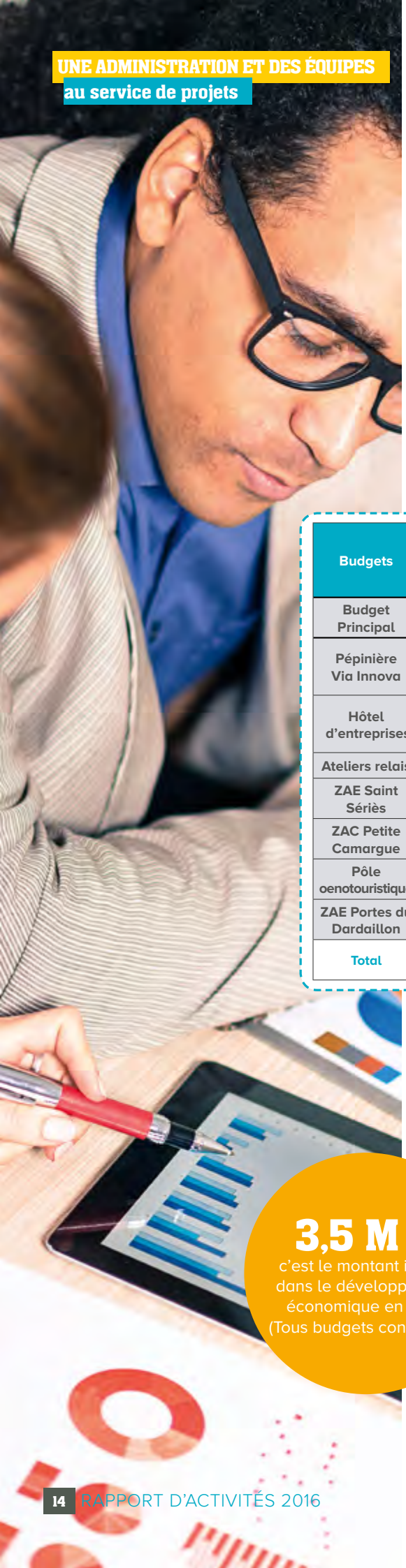

Finances, les principaux enseignements de l'année budgétaire 2016

DES FINANCES QUI SE REDRESSENT !

Lors du débat d'orientations budgétaires pour 2016, les élus de la Communauté de Communes s'étaient engagés à améliorer le niveau d'autofinancement du budget, notamment par la réduction du volume des dépenses de fonctionnement et le non recours à l'emprunt pour financer l'investissement programmé.

L'exécution du budget 2016 permet de confirmer le respect de cet engagement :

> Les dépenses de fonctionnement ont diminué de près de 3%,

> Aucun emprunt n'a été souscrit en 2016 pour financer l'investissement,

> L'autofinancement s'est redressé en passant de 193 K€ en 2015 à 873 K€ en 2016 (l'objectif affiché au budget 2016 était de 500 K€ environ).

Budgets	Reprise du résultat 2015 (en €)	Résultat 2016 (en €)	Résultat cumulé au 31/12/2016 (en €)	Observations
Budget Principal	2 926 916,33	612 146,21	3 539 062,54	Financement des compétences générales hors activités économiques et commerciales
Pépinière Via Innova	17 773,91	-63 673,05	-45 899,14	La CCPL reste en attente des subventions européennes de fonctionnement accordées et nécessaires à l'équilibre du budget
Hôtel d'entreprises	7 424,85	17 541,09	24 965,94	Location de bureaux bâtiment Athéna
Ateliers relais	275 584,63	96 653,37	372 238,00	Location et vente d'ateliers relais
ZAE Saint Sériès	-69 599,05	103 441,61	33 842,56	Aménagement
ZAC Petite Camargue	31 975,91	-34 261,20	-2 285,29	Le résultat 2016 est financé par l'excédent de 2015
Pôle oenotouristique	-16 696,65	57 200,38	40 503,73	Fonctionnement
ZAE Portes du Dardaillon	0,00	-126 423,17	-126 423,17	Le résultat correspond au financement des études et achats de terrains
Total	3 173 379,93	662 625,24	3 836 005,17	Ce résultat représente la différence entre les recettes et dépenses de l'année budgétaire

L'ensemble de ces comptes administratifs a été approuvé par le conseil communautaire du 30 mars 2017.

UN VOLUME D'INVESTISSEMENT DE L'ORDRE DE 1 M€ SUR LE BUDGET PRINCIPAL

La Communauté de Communes aura **investi** pour près de **1 M€ en 2016, en hausse de 20% sur l'année 2015,** essentiellement dans les domaines suivants :

> L'environnement et la gestion des déchets

> Les équipements structurants à travers le démarrage des études relatives au Pôle d'Echange Multimodal de la gare de Lunel,

> La politique culturelle avec la poursuite de l'équipement de la Médiathèque intercommunale et des bibliothèques du réseau,

> L'aide au tourisme et aux activités de pleine nature

> Le soutien aux communes membres à travers les fonds de concours attribués dans les domaines des déplacements doux, de l'offre de logement et de la préservation du patrimoine.

3,5 M €
c'est le montant investi dans le développement économique en 2016 (Tous budgets confondus)

Entre 2015 et 2016

> **Les dépenses réelles** de fonctionnement **diminuent de 3%**

> **Les recettes réelles** de fonctionnement **diminuent de 0,3%**

LA RÉPARTITION DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL EN 2016 (HORS REPRISE DU RÉSULTAT N-1)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT > **25 535 231,76 €**

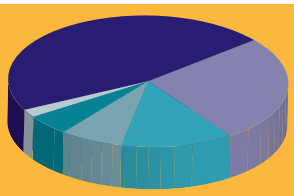

- **11 882 778 €** > Fiscalité des ménages
- **6 732 956,72 €** > Fiscalité des entreprises
- **3 305 219 €** > Dotations de l'État (DGF...)
- **1 863 295,03 €** > Participation des usagers et remboursements divers
- **1 322 843,96 €** > Subventions et participations des partenaires
- **428 139,05 €** > Recettes diverses

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT > **24 322 233,57 €**

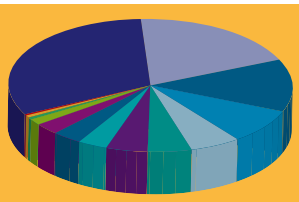

- **7 712 079,73 €** > Gestion des déchets
- **4 682 421 €** > Reversement aux communes
- **3 120 508 €** > Reversement à l'État
- **2 065 474 €** > Services administratifs et moyens généraux
- **1 413 488,56 €** > Actions en faveur des personnes en difficultés et insertion
- **1 248 959,14 €** > Culture et patrimoine (Médiathèque, Ambrussum...)
- **1 143 191,97 €** > Enfance
- **817 951,41 €** > Environnement et cadre de vie
- **768 506,29 €** > Tourisme et œnotourisme
- **726 265,42 €** > Développement économique
- **295 980,90 €** > Transports intercommunaux
- **161 060,39 €** > Frais financiers
- **146 317,66 €** > Urbanisme
- **20 029,02 €** > Dépenses diverses

Commentaire :
Le résultat de fonctionnement atteint 1,2 million d'euros, et après remboursement du capital de la dette, l'autofinancement représente 900 000 euros.

LA RÉPARTITION DES RECETTES ET DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL EN 2016

RECETTES D'INVESTISSEMENT > **3 649 442,56 €**

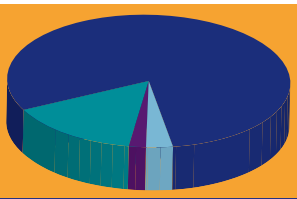

- **2 926 916,33 €** > Reprise du résultat antérieur
- **546 071,84 €** > Recettes diverses et exceptionnelles
- **109 578,20 €** > Dotations de l'Etat
- **66 876,19 €** > Subventions des partenaires et recettes diverses

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT > **1 323 378,21 €**

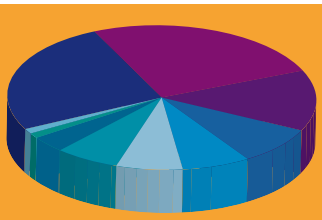

- **340 690,08 €** > Gestion des déchets
- **338 278,63 €** > Remboursement de la dette
- **178 117,84 €** > Actions en faveur des personnes en difficultés et insertion
- **115 239,36 €** > Transports intercommunaux
- **95 171,69 €** > Services administratifs et moyens généraux
- **92 799,63 €** > Tourisme et œnotourisme
- **86 502,66 €** > Environnement et cadre de vie
- **48 657,59 €** > Culture et patrimoine (médiathèque, Ambrussum, ...)
- **14 806,39 €** > Enfance
- **13 114,34 €** > Caserne des pompiers

Commentaire :
Le résultat d'investissement atteint 2,3 millions d'euros, hors restes à réaliser.
Après prise en compte des restes à réaliser et reprise des résultats antérieurs, le solde global de clôture (fonctionnement + investissement) représente 1,8 million d'euros.

Marchés publics, une ouverture sur les négociations

Pour l'année 2016, le service commande publique de la Communauté de Communes du Pays de Lunel a poursuivi sa collaboration avec les communes membres dans le cadre de la mutualisation.

LES MARCHÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUNEL

- **49 contrats** passés en dessous des seuils européens.
- **4 marchés à procédure formalisée** : 3 appels d'offres et 1 procédure concurrentielle avec négociation (au-dessus des seuils européens).

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie à cinq reprises en 2016. Elle procède à l'attribution des marchés publics et se prononce sur leurs reconductions, les projets d'avenant.

Les marchés d'assurances et leurs suivis :

La Communauté de Communes du Pays de Lunel a renouvelé ses contrats d'assurance depuis le 1er janvier 2016 pour une période de 4 ans (Flotte automobile, dommages aux biens, responsabilité civile...).

LES MARCHÉS PUBLICS POUR LE COMPTE DES COMMUNES MEMBRES

En 2016, 6 communes ont fait appel au service mutualisé de la Commande Publique afin de bénéficier d'une assistance dans la passation de leurs contrats.

Les groupements de commandes

La Communauté de Communes du Pays de Lunel a renouvelé son premier marché groupé conclu pour les fournitures courantes de bureau.

Les affaires juridiques, une sécurité pour les communes

Tout au long de l'année, la Communauté de Communes apporte des conseils et appuis aux communes en matière juridique.

Un territoire solidaire

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes s'engage à soutenir et à faciliter l'accès à des activités salariées pour des personnes en grande difficulté sociale et professionnelle à travers un marché d'insertion.

Au premier janvier 2016, ce marché a été renouvelé pour trois années avec la régie d'Emplois et de services pour un montant annuel de près de 420 000 € permettant **l'emploi de 9 équivalents temps plein chaque année** pour des prestations de collecte de dépôts sauvages, de collecte de cartons dans les commerces, de débroussaillage...

L'engagement de la Communauté de Communes en matière d'insertion se traduit également à travers le **financement du PLIE** à hauteur de 76 000 € annuels et de la mission Locale pour 160 000 €.

Les ressources humaines, vers plus d'égalité entre les hommes et les femmes

LES EFFECTIFS

142
EMPLOIS PERMANENTS

13
CAE/EMPLOIS D'AVENIR

2
SERVICES CIVIQUES

Agents	2014	2015	2016
Catégorie A	8 %	12,83 %	13 % (19 agents)
Catégorie B	23 %	20,27 %	20 % (29 agents)
Catégorie C	69 %	66,89 %	67 % (94 agents)

> **179** agents en 2013 > **162** agents en 2014

> **148** agents en 2015 > **155** agents en 2016

LES FAITS MARQUANTS DE 2016

> Mise en place du Document Unique
Le document unique correspond à **la transcription des résultats de l'évaluation des risques professionnels auxquels sont exposés les agents.** Il permet de réaliser un inventaire des risques sur chaque poste de travail ; il permet de définir un plan d'actions.

> Élaboration d'un Plan de formation couvrant la période 2017-2020
Axes prioritaires
- **Préserver la santé** et garantir la sécurité des agents au travail.
- Mise en œuvre des **éco-gestes dans les activités techniques** : chantiers propres, déchets d'activités, véhicules, bâtiments, énergie, eau, espaces verts, etc...
- **Développer les compétences managériales des cadres** et favoriser une politique de bien-être au travail
- **Développer les compétences métiers**

En complément, **un règlement de formation** a été élaboré. Il présente le cadre légal et règlementaire en matière de formation des agents et précise les modalités d'organisation et de gestion des différentes actions de formation au sein de la Communauté de Communes.

> Élaboration du bilan social 2015 conformément à la loi du 27 décembre 1994. Il constitue un outil d'information et de dialogue social.

> Élaboration du Rapport égalité hommes femmes 2016 : ce document important est rendu obligatoire au premier janvier 2016.
De la culture, en passant par le sport ou la lutte contre les violences faites aux femmes, la Communauté de Communes du Pays de Lunel reste attentive au respect du droit de ses agents à la non-discrimination et met en œuvre des actions de prévention et de sensibilisation.

> 2 réunions du Comité Technique : les 23 juin et 6 octobre 2016.

> Mise en place du Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) le 7 décembre 2016 avec validation d'un règlement intérieur.

Informatique, un parc qui se déploie

Le parc informatique est réparti sur **17 sites distants et dispose de 224 postes**,
> **6** serveurs et **22** imprimantes.
> Le service a traité **635 demandes d'intervention** en 2016.

Les services techniques, une équipe polyvalente

Les services techniques sont composés de **16 agents**.

Leurs missions, outre la maintenance des installations et des bâtiments intercommunaux, consistent à assurer de nombreux services au profit des communes et de l'intercommunalité (installation et prêt de matériel, livraisons, maintenance...). Ils assurent aussi la gestion du site de broyage et de la plateforme de compostage expérimentale. **De début avril à fin novembre un agent effectue le débroussaillage** avec une épareuse sur la plupart des communes du territoire.

> Le prêt de matériel :

En 2016, **90 manifestations** ont bénéficié du prêt de matériel et de l'appui des services techniques :

Boisseron	7 manifestations
Campagne	3 manifestations
Galargues	3 manifestations
Garrigues	1 manifestation
Lunel	2 manifestations
Lunel-Viel	10 manifestations
Marsillargues	22 manifestations
Saint-Christol	9 manifestations
Saint-Just	3 manifestations
Saturargues	6 manifestations
Saussines	3 manifestations
Saint-Nazaire de Pézan	3 manifestations
Saint-Sériès	5 manifestations
Villetelle	4 manifestations
Vérargues	2 manifestations
Autres	7 manifestations

Communication. Le Mag' change de peau

Suite à une enquête réalisée en 2015, les habitants interrogés ont exprimé leur satisfaction (81.8% de lecteurs réguliers et 94.6% de personnes satisfaites). Des suggestions ont néanmoins été émises pour donner à ce rendez-vous mensuel un aspect plus contemporain et des contenus plus en rapport avec les attentes des lecteurs.

LES ATTENTES DES HABITANTS

1 page Facebook

Le développement du site internet

Enrichir la rubrique Agenda

Parler des communes

Au regard de cette étude, le service communication a fait évoluer la maquette pour aller vers des articles plus courts, des sujets plus variés avec une augmentation du nombre de brèves et un retour sur ce qui se passe dans les communes.

LA COMMUNICATION DIGITALE DU PAYS DE LUNEL

La transition numérique continue sa progression.

Repères 2016

114 campagnes d'emaiing

+768 nouveaux abonnés aux newsletters du Pays de Lunel

Web CCPL
5 460 visiteurs unique/mois

La stratégie européenne du Pays de Lunel 2014-2020

VOLET URBAIN : ATI URBAINE

La CCPL a répondu à un appel à projets de la Région pour être porteuse d'un dispositif de financement européen Approche Territoriale Intégrée volet Urbain et **peut bénéficier ainsi jusqu'à 3,2 Millions de fonds FEDER** (Fonds Européen pour le Développement de l'Économie Régionale) mobilisables jusqu'en 2020 autour de deux axes stratégiques :

- Mobilité urbaine multimodale durable
- Revitalisation et aménagement des quartiers prioritaires

En 2016, **134 382 € de FEDER** sont mobilisés pour le volet études opérationnelles du **projet d'aménagement du Pôle d'Echange Multimodal de la gare de Lunel.**
225 617 € de FEDER sont mobilisés pour le volet **Liaisons douces du projet de Requalification de la RN113.**

VOLET RURAL : PROGRAMMES EUROPÉENS PORTÉS PAR LE PAYS VIDOURLE CAMARGUE

Dans l'objectif de mener une politique d'aménagement coordonnée avec ses voisins, la Communauté de Communes du Pays de Lunel s'est rapprochée du Pays Vidourle Camargue afin de mettre en place une stratégie commune et ainsi bénéficier, entre autres, de programmes européens en faveur du développement rural.

Ce rapprochement a permis au Pays de Lunel de pouvoir se positionner sur :

Le programme Européen LEADER (période 2014-2020).
L'enveloppe totale dédiée est d'environ 2,4 millions d'euros portant sur les domaines suivants :

- Entreprenariat
  Tourisme durable
- Employabilité
  Cohésion sociétale et qualité du cadre de vie
- Patrimoine

La Communauté de Communes a pu ainsi travailler sur plusieurs projets en 2016 :

- Ambrussum : sauvegarde des blocs du Pont Ambroix et amélioration de la signalétique
- Réhabilitation de la Via Ferrata
- Mise en œuvre de la semaine de l'Agriculture

Elle a également accompagné ses communes pour qu'elles puissent prétendre à ces fonds (Lunel, St-Nazaire de Pézan).

La Communauté de Communes en tant que partenaire du Pays Vidourle Camargue est représentée par les Vice-présidents : Henry Sarrazin et Richard Pitaval.

Pour assurer le suivi et la gestion de ces dispositifs de financement européens et de contractualisations, la CCPL a recruté en 2016 une cheffe de projet pour accompagner ses services et les communes dans les recherches de financements.

LE PAYS DE LUNEL

EN ACTION

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le scot, une année consacrée à la concertation et aux débats

Dans le cadre de la révision/grenellisation du SCoT prescrite le 26 février 2015, une analyse des résultats de son application a fait l'objet d'un document de synthèse sur les bases des orientations initiales :

Orientation 1

un habitat maîtrisé, diversifié, moins consommateurs et plus respectueux du cadre de vie.

Orientation 2

des activités et des services pour accompagner l'habitat.

Orientation 3

un espace de respiration et d'équilibre en conciliant urbanisation et identité rurale.

Ce même document a fait le point sur **l'adéquation du SCoT avec les nouvelles dispositions de la loi GRENELLE II** de 2010 et de **la loi ALUR**.
Le conseil a approuvé le 24 juin l'analyse des résultats de l'application du SCOT 2006 et la mise en annexe de la délibération du 26 février 2015 en portant révision.

Le 27 octobre s'est déroulé en conseil **le débat sans vote sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable** (PADD) prévu par les dispositions de l'article L143-18 du Code de l'Urbanisme.
La vocation générale du PADD du Pays de Lunel a été traduite dès le début du document au travers de trois ambitions fortes déclinées de la façon suivante :

Ambition I

Développer un espace de vie attractif, à la fois urbain et rural, entre les deux agglomérations de Nîmes et de Montpellier

Ambition II

Acter un développement solidaire pour l'ensemble du territoire qui permet de répondre aux besoins de sa population actuelle et future.

le SCoT
DU PAYS DE LUNEL # 2
Imaginons demain

Ambition III

Mettre en œuvre tous les moyens favorables à la création d'emplois pour assurer un développement responsable

Renforcer la dynamique

Le Pays de Lunel bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle et de toutes les voies de communication nécessaires à l'activité des entreprises : échangeur autoroutier, route nationale 113, route départementale 61 (dite route de la mer), gare. Sans compter notre proximité avec l'aéroport Montpellier-Méditerranée.

Trois projets à court, moyen et long termes sont en cours en 2016, avec la poursuite des études d'aménagement des zones d'activité des « **Portes de la Petite Camargue** » au Nord de Lunel, des « **Portes du Dardaillon** » entre Lunel-Viel et Lunel et de « **l'Écoparc** » près de l'échangeur autoroutier.

Aménagement d'une nouvelle zone d'activités économiques dénommée « Les Portes du Dardaillon » à Lunel.
Le conseil a approuvé le budget annexe « Portes du Dardaillon » sur le budget primitif 2016 par délibération du 28 janvier, pour un montant global de 1 million d'euros.

Aménagement d'une nouvelle zone d'activités économiques dénommée « Les Portes de la Petite Camargue » à Lunel
Approbation par le conseil de l'acquisition des parcelles formant le terrain d'assiette du projet par délibération du 8 décembre 2016.

Parc d'activités de Saint-Sériès
Le règlement du lotissement d'activités économiques a été modifié le 4 mars 2016 afin de permettre à des activités nouvelles d'intégrer cette zone.

Le conseil a approuvé la nouvelle grille tarifaire :

> **Lot à vocation tertiaire** : 85 € HT/m^2
> **Lot à vocation industrielle et commerciale** : 65 € HT/m^2
> **Lot pour les entreprises issues de la pépinière Via Innova** : 55 € HT/m^2

Le fichier immobilier d'entreprises

2016	Superficies totales demandées
Locaux	12 350 m²
Bureaux	170 m²
Terrains	65 000 m²

> 14ème Prix TPE Le conseil a approuvé par délibération du 26 mai l'attribution d'une **subvention de 1 600 €** pour cette manifestation annuelle et a autorisé la signature de la convention de partenariat avec la CCI de Montpellier.

Sur les 110 participants **2 entreprises du territoire ont été mises à l'honneur** : **Ste ELSYS à Lunel-Viel**, pour le « Coup de Cœur territorial » et le « Coup de Cœur du jury » décerné en Finale à la **Sté GEOVINA de Lunel**.

> La Communauté de Communes a été sollicitée par le COMIDER (comité pour le développement de l'économie régionale) pour participer financièrement à l'organisation du **23ème markethon de l'emploi**. Par délibération en date du 26 mai, le conseil a approuvé l'attribution d'une **subvention de 1000 € et l'autorisation de signature d'une convention de partenariat avec le COMIDER**.

> Le conseil par délibération du 24 juin a approuvé l'attribution d'une **subvention d'un montant de 6 925 € à l'association « Dynamique Lunelloise »** (association de commerçants et professionnels).

AGRICULTURE ET TOURISME

Une agriculture qui crée du lien et de l'emploi

Un bilan des actions menées dans le cadre du partenariat avec la Chambre d'Agriculture a été réalisé en 2016. **L'agriculture** représente pour le Pays de Lunel **un enjeu important** tant sur les plans **économique, environnemental que sociétal**, l'agriculture étant un secteur dynamique et pourvoyeur d'emplois.

Sur la base de ce bilan et des attentes des élus et de la profession, il a été convenu d'organiser **la semaine de l'agriculture au Pays de Lunel du 3 au 9 octobre 2016.** L'objectif est simple : **créer de l'attractivité, promouvoir les productions agricoles**... créer du lien entre acheteur et producteur.

- **Pour les enfants** : les écoliers du Pays de Lunel se sont relayés au cœur même des exploitations agricoles du secteur. L'occasion de découvrir les lieux des productions locales et de partir à la découverte du CEHM (Centre Expérimental Horticole de Marsillagues).
- **Pour les cantines :** des rencontres entre fournisseurs et acheteurs de la restauration hors domicile se sont tenues : une rencontre privilégiée afin de favoriser l'utilisation de produits locaux et de saison dans nos cantines.
- **Pour l'emploi :** 3 ateliers différents se sont tenus à Pôle Emploi s'adressant aux demandeurs d'emploi pour l'accès aux métiers agricoles, mais également aux employeurs pour un appui juridique notamment sur la réglementation du travail saisonnier. Enfin, il a été proposé un atelier sur les méthodes de recrutement par simulation.
- **Pour le grand public :** point d'orgue de la semaine, le grand public a pu déguster de précieux breuvages lors d'une grande fête dédiée au Muscat de Lunel le samedi à Viavino.

D'autres actions agricoles ont été menées en 2016 :

- Des Marchés de Producteurs de Pays à Viavino se sont tenus durant l'été.
- La mise à disposition de compost de déchets verts du Pays de Lunel pour les agriculteurs.

Tourisme

ANIMATION

L'office de tourisme a organisé en 2016 **13 manifestations** sur **19 journées** (8 en 2015) :

- Les nuits des étoiles
- Le Printemps de l'Arboretum
- Les Journées de patrimoine de pays
- Le temps des jardins
- La fête de la nature
- La Nuit des musées
- Les Visites guidées théâtralisées

18 000 personnes accueillies sur **2 sites** (Office de Tourisme et Arboretum) :

> **23 sorties** accueil « hors les murs » soit **1000 personnes** rencontrées

> Le musée de la Tour des prisons comptabilise **2 935 personnes** et les visites guidées progressent.

> L'Arboretum a reçu **3 700 visiteurs sur 55 jours** (+ 11,2 %).

> Les Visites guidées du centre historique ont enregistré

> **669 visiteurs dont 250 scolaires** (en progression).

Des nouveautés :
Les **Visites guidées théâtralisées** (3 représentations dont 1 à l'Arboretum) et **5 expositions à l'Office de Tourisme.**

Viavino

Pour optimiser l'exploitation et la gestion du site Viavino, il a été fait le choix d'une gouvernance sous la forme juridique d'un établissement public industriel et commercial. Cette mutation est effective depuis le 1er janvier 2016. La Communauté de Communes contribue au fonctionnement de Viavino à hauteur de 265 000 €.

VIAVINO EN QUELQUES CHIFFRES :

8000 couverts environ sur le restaurant
(pour la période de mi-juin à décembre 2016)

5500 personnes
lors des événements grand public

3300 personnes sur la boutique

1900 personnes issues du tourisme d'affaires

1300 personnes inscrites aux ateliers du goût et aux visites organisées par Viavino

27 000 visiteurs

Viavino a accueilli **75 entreprises et structures** en 2016.

Fonds de concours habitat

C'est un montant de **169 000 € qui a été consacré en 2016,** par la Communauté de Communes, aux fonds de concours.

Cette somme s'est répartie sur 2 dossiers :

- Une aide à la **commune de Saint-Christol** pour un montant de **108 000 €** au titre de l'opération de construction de **22 logements aidés.**

- Une aide à la **commune de Saturargues** pour un montant de **61 000 €** au titre de l'opération de construction de **15 logements aidés.**

Autorisation Droit des Sols

497 dossiers ont été instruits en 2016

BOISSERON	97
GARRIGUES	13
LUNEL-VIEL	130
MARSILLARGUES	57
SAINT-CHRISTOL	43
SAINT-JUST	26
ST-NAZAIRE-DE-PéZAN	9
SAINT-SÉRIÈS	25
SATURARGUES	48
SAUSSINES	39
VÉRARGUES	10

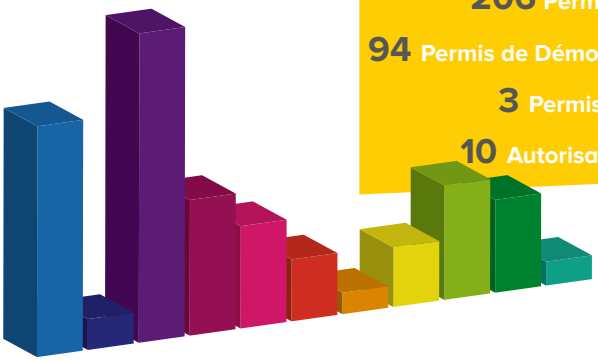

L'INSTRUCTION EN QUELQUES CHIFFRES :

- **16** Certificats d'Urbanisme opérationnels
- **168** Déclarations Préalables
- **206** Permis de Construire
- **94** Permis de Démolir/Modificatifs/Transferts
- **3** Permis d'aménager
- **10** Autorisations de Travaux

CONTRÔLES DE CONFORMITÉ :

173 dossiers ont été traités pour

- Des contrôles de conformité à l'achèvement des travaux.
- Des demandes de rapports de constatation.
- Des PV d'infraction au code de l'urbanisme.

Résultats du traitement « Conformités »

> **91** Proposés de décision de non opposition à la DAACT.
> **30** Proposés de décision de mise en demeure.
> **25** DAACT irrecevables.
> **23** Rapports de constatation.
> **4** Procès- Verbaux d'infraction au code de l'urbanisme

MOBILITÉ
FAIRE BOUGER LES LIGNES

LES GRANDES ÉTAPES DU PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL

Pôle d'Echange Multimodal

UN PROJET PLEIN D'AVENIR POUR LE PAYS DE LUNEL

RENFORCER LA MOBILITÉ POUR AFFIRMER LA PLACE CENTRALE DU PAYS DE LUNEL ENTRE DEUX AGGLOMÉRATIONS

La mobilité est un enjeu pour tous les territoires car elle est à la fois source de plusieurs contingences et solutions pour différentes problématiques : développement économique, déplacements professionnels, personnels, ludiques et touristiques, désenclavement, accessibilité, attractivité, accès aux services, commerces, administrations…

Notre territoire bénéficie de nombreux atouts en la matière. Il dispose en effet d'un **échangeur autoroutier** au potentiel insuffisamment exploité, d'une **route nationale** qui fait la liaison Est-Ouest, d'**une gare TER** qui compte plus d'un million de voyageurs par an, d'une **route départementale** qui effectue la liaison Nord-Sud, de la route de la mer qui nous met à proximité du littoral et l'aéroport de Montpellier.

Depuis plusieurs années, des efforts importants ont été effectués pour **renforcer la mobilité intra-territoriale** avec le développement des transports intercommunaux, le renforcement des voies cyclables, l'amélioration du réseau routier. Nous passons à une étape supplémentaire avec le **Pôle d'Echange Multimodal de la gare de Lunel**. Ce projet structurant pour tout le Pays de Lunel, et au-delà pour notre bassin de vie, est un enjeu majeur pour le développement de notre territoire, son accessibilité et la mobilité de ses habitants.

AUJOURD'HUI, LA GARE DE LUNEL

Une gare qui demande à être organisée autour de services attendus par les habitants pour mieux correspondre aux usages actuels

La gare de Lunel constitue déjà aujourd'hui une gare structurante à l'échelle élargie du territoire sur laquelle près de 20% de ses usagers y sont extérieurs. **Montpellier représente 75% des destinations alors que Nîmes en concentre 20%.**

Les déplacements sont réalisés à **93% dans un cadre scolaire ou professionnel.** Aujourd'hui, l'accès à la gare en voiture est fortement privilégié par **56% des Lunellois et 90% des autres usagers.**

Première gare TER du Languedoc-Roussillon, son trafic annuel a pratiquement doublé en 6 ans pour atteindre **un million de passagers dès 2012**. La réussite de cette fréquentation est étroitement liée à la politique de transport menée par la Région et ses partenaires : rénovation de la gare, lancement des transports intercommunaux, mise en place du cadencement, tarification incitative… À moyen terme, la mise en place progressive de l'origine terminus de Lunel à Sète et de nouvelles offres de service entre ces gares permettra d'envisager une nouvelle augmentation de la fréquentation.

PÔLE D'ECHANGE MULTIMODAL, UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE GARE

Dans un pôle d'échange, **l'intermodalité consiste à passer d'un moyen de transport à un autre en toute simplicité**, naturellement et avec fluidité. C'est ainsi un lieu d'articulation des différents modes de déplacements : la marche à pied, les deux roues, les transports en commun, le train, la voiture, les taxis...

DEMAIN, UNE NOUVELLE DIMENSION POUR LA GARE, LA VILLE ET SON TERRITOIRE

Le projet de PEM de la gare de Lunel se développera sur **deux espaces distincts** : l'un **au sud de la gare et des voies ferrées**, l'autre **au nord sur le délaissé ferroviaire caractérisé par la présence de l'ancienne rotonde**. Pour permettre à la gare de retrouver une place dans la ville en magnifiant son balcon, le parvis actuel sera repensé. La plateforme ainsi réaménagée (parking haut actuel) offrira la possibilité d'accueillir le débordement d'éventuels commerces ou services. En lien direct avec le parvis haut, un parvis bas sera aménagé à l'interface entre l'avenue Victor Hugo et le bâtiment de l'ancienne gare ainsi mis en valeur. En lien avec les deux parvis, sur la rue de Verdun, seront organisées les **dépose-minutes**. Sur la partie ouest et dans un souci de lisibilité pour les usagers, seront aménagés :

- **la halte routière** permettra les déposes et prises en charge des voyageurs des lignes de bus. Son fonctionnement améliorera et sécurisera les pratiques actuelles tout en permettant des évolutions ultérieures.
- **une zone de stationnement.**
- **un parking deux roues et une halte taxis.**

Sur la partie nord, un autre espace de stationnement sera aménagé. Son accessibilité sera tout particulièrement travaillée, permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder à ce secteur, ce qui n'est pas le cas actuellement. De manière globale, l'aménagement du PEM sera l'occasion de mettre en place de nouveaux services, tels que les informations relatives aux transports sur le territoire, les paiements, les horaires...

UNE DÉMARCHE PARTENARIALE PORTÉE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUNEL

Un protocole d'intentions a été signé par l'ensemble des partenaires en mars 2016. Ce protocole constitue un document de cadrage général formalisant l'intention des partenaires à réaliser le projet et à valider le programme général de l'opération, son financement et son planning prévisionnel. Pour rappel, le principe de la participation financière de chaque partenaire à l'opération a été acté sur la base du **coût estimatif prévisionnel de 8,1 Millions d'euros HT selon la répartition suivante** :

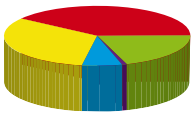

	CCPL	Crédits européens FEDER + RÉGION	Département	SNCF Gares et connexions	SNCF réseau	ÉTAT
Répartition en %	32.4 %	40 %	20 %	0,86 %	6,73 %	
Répartition en M€ HT	2,63	3,24	1,62	0,07	0,55	

À cela s'ajoute la participation de la ville de Lunel pour le relogement des activités du Comité d'Entreprise de la SNCF (650 000 €).

Les transports intercommunaux au cœur des besoins de mobilité. 5 lignes de bus dont une ligne intra-Lunel et 90 000 passagers par an

Après 6 ans de mise en service, **86 344 passagers** ont pris place dans les bus au cours de l'année 2015/2016.

RÉPONSE À DE NOUVEAUX BESOINS, ÉVOLUTION DES HORAIRES DES TRAINS, AMÉLIORATION DU SERVICE… LES TRANSPORTS INTERCOMMUNAUX DU PAYS DE LUNEL ÉVOLUENT

En juillet 2016, le nouveau marché a été attribué à l'entreprise Pays d'Oc Mobilités. De nouveaux véhicules sont rentrés en circulation en juillet 2016 permettant de répondre aux nouvelles demandes et de réajuster les horaires. L'arrivée de véhicules de plus grande capacité sur les lignes 4 et 5 ont ainsi nécessité de revoir les temps de parcours ainsi que la desserte de certains points d'arrêt. À cette occasion, l'ensemble des fiches horaires et le plan du réseau ont été repensés. Un nouvel habillage des véhicules a été apposé.

UNE JOURNÉE POUR (RE)DÉCOUVRIR LES TRANSPORTS INTERCOMMUNAUX DU PAYS DE LUNEL

Grande opération nationale, la Journée du transport public s'est tenue le samedi 17 septembre 2016 à l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité, avec le soutien du Ministère de l'Écologie. Ce jour-là, les transports intercommunaux du Pays de Lunel étaient à l'honneur. À cette occasion, la Communauté de Communes du Pays de Lunel et Hérault Transport ont offert la possibilité de découvrir ou redécouvrir gratuitement les transports intercommunaux… un bon moyen de laisser sa voiture au garage et de prendre de nouvelles habitudes dès la rentrée.

RÉPÈRES 2016

Près de **500 000** passagers accueillis depuis le lancement du service

86 344 passagers en 2016

De nouveaux véhicules, une offre réajustée

Un service vers les plages pendant l'été

Au cours de l'été 2016, les navettes vers les plages de La Grande Motte ont permis à 7 158 passagers de l'emprunter ; un service mis en place par Hérault Transport, 7 jours sur 7 et offrant 4 dessertes par jour depuis Lunel et offrant de nombreuses possibilités de correspondance avec les autres communes avec les transports intercommunaux.

Pour un service de transport encore plus adapté

Afin d'offrir des plages de fonctionnement plus étendues, le service a été ouvert le dimanche depuis septembre 2016

Le Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées Physiques du Languedoc Roussillon (GIHP-LR) propose depuis mai 2010, un **Service de Transport Adapté, sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Lunel, afin de faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite.**
Le service présente la souplesse et la capacité d'adaptation, notamment horaire, dont ont besoin les personnes en situation de handicap. Il vient compléter le réseau des transports intercommunaux.
Sur le plan quantitatif, depuis sa création le service a connu une progression notable de son activité compte tenu de la qualité de l'efficacité des services mis en œuvre. Les inscriptions portent vers une dépendance importante : la majorité (72,5%) de ces personnes se déplace en fauteuil roulant ou est atteinte de cécité (23,5%). **Le service réalise une centaine de transports et accompagnements, en moyenne, chaque mois sur les communes de la CCPL ou en direction des communes périphériques.**

Déplacements doux, créer un maillage de pistes cyclables aménagées et sécurisées sur l'ensemble du territoire

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes du Pays de Lunel met en œuvre **une politique de soutien au développement des déplacements doux**. Souhaitant **développer et sécuriser la pratique du vélo**, la Communauté de Communes a ainsi mis en place une procédure aidant les communes à financer leurs opérations d'aménagements cyclables à caractère communautaire. **Cette aide prend la forme d'un fonds de concours.** L'objectif principal est de créer un maillage de pistes cyclables aménagées et sécurisées sur l'ensemble du territoire d'après le schéma intercommunal de déplacements doux.

UN SOUTIEN FINANCIER APPORTÉ AUX COMMUNES (FONDS DE CONCOURS)

> En 2016, la Communauté de Communes a soutenu les **aménagements cyclables** des communes de **Garrigues** (10 152,28 €), **Lunel** (53 045,69 €), **Lunel-Viel** (26 649,75 €) et **Saint-Just** (10 152,28 €).

UNE VOIE VERTE DE LUNEL À MARSILLARGUES À L'ÉTUDE

La reconversion de l'ancienne voie ferrée de Lunel à Marsillargues en voie verte semble être une piste de valorisation intéressante, inscrite dans le schéma intercommunal de déplacements doux élaboré par la Communauté de Communes. Une étude de faisabilité a été rendue en 2016 et doit donc permettre de déterminer l'opportunité de réaliser l'infrastructure, notamment financière.

RÉPÈRES 2016

1
schéma intercommunal de déplacements doux

300 000 €
accordés par la CCPL aux aménagements cyclables des communes

Plus de 7 km de pistes cyclables aidées par la Communauté de Communes

AU PLUS PRÈS DU CITOYEN

Le centre intercommunal d'action sociale : créer des ponts intergénérationnels et proposer des évènements qui génèrent du lien social

ÉVOLUTION DU TAUX D'OCCUPATION DES « APPARTEMENTS DE SECOURS » DE 2015 À 2016

	2015	2016
Taux d'occupation Saint-Christol	297	334
Taux occupation Saussines	132	212
Taux occupation Marsillargues	547	229
Total journées d'occupation du dispositif	976	775

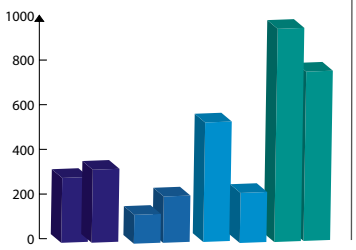

RÉPÈRES 2016

Activation du dispositif de mise à l'abri des personnes victimes de violences

7

mises à l'abri de personnes victimes de violences, dont 1 via le protocole d'urgence

264 nuitées

ACCOMPAGNER LES ALLOCATAIRES DU RSA

2016

> En 2016, ce sont **813 personnes qui ont été suivies par le CIAS** dans le cadre du RSA (dont 462 sous contrat).
> La durée moyenne d'un **Contrat d'Engagement Réciproque est de 6 mois.**
> Âge moyen des personnes accompagnées au CIAS : **43 ans.**

Fréquentation du CIAS

1924 personnes reçues sur l'année

1742 personnes reçues sur rendez-vous

182 personnes reçues sans rendez-vous

604 dossiers sociaux instruits

Le Relais des Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM)

Le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s anime tout au long de l'année des formations, des ateliers, des rencontres pour favoriser les échanges entre assistants, parents et enfants.

LE RAM EN 2016, C'EST :

277 assistants maternels = **825** places
679 enfants accueillis
23 nouvelles personnes agréées dans l'année
1 263 échanges « familles »
1 205 échanges « assistants maternels »

LES ANIMATIONS EN DIRECTION DES ASSISTANTS MATERNELS

188 séances d'animations de type atelier d'éveil, langue des signes, lecture, motricité, spectacles, total **1 352** assistants maternels présents et **2 904** enfants.
Un **2nd** « speed dating » de l'emploi organisé en Mai.
21 réunions/soirées à thème, **135** assistant(e)s maternel(le)s présents.

EN 2016

> Fin de l'expérimentation du tiers-payant Complément Mode de Garde (CMG)
> Mise en place de l'extension du RAM, ouverture du troisième poste d'éducatrice en Mars 2016, modification du projet de fonctionnement.

L'accueil extrascolaire (ALSH)

LES ALSH DU PAYS DE LUNEL, CE SONT :

- Des **structures d'accueil mixte** (maternel et primaire) à Saint-Just, Saint-Christol, Villetelle, Marsillargues et Lunel-Viel.
- **1 structure primaire** destinée aux **mini-séjours : Môm'en'loisirs.**
- Une capacité d'offre d'accueil de **396 places** (144 en maternelle et 252 en primaire).

En 2016, les accueils de loisirs du Pays de Lunel ont enregistré **11 745 journées enfants**, ce qui représente une moyenne de **230 enfants** accueillis par jour (sur l'ensemble des structures intercommunales) pendant les vacances scolaire. C'est **19 % d'augmentation** comparé à 2015.

En période estivale, en pleine activité, **303 enfants** ont été accueillis sur la journée du mardi 26 juillet.

Une équipe pédagogique composée de **20 agents permanents** (titulaires et contractuels) qui est renforcée par des saisonniers (34 candidats différents dont 50% reviennent régulièrement).

LA MUTUALISATION DES MOYENS

Matériel : **4 minibus** partagés entre les différents organisateurs d'accueils de mineurs (enfance et jeunesse) du territoire

Humain : **20 agents intercommunaux** mis à disposition des communes pour renforcer les équipes pédagogiques de l'activité périscolaire (équivalent à 8 temps pleins)

19 agents communaux mis à disposition de l'intercommunalité pour renforcer les équipes pédagogiques des accueils pendant les vacances scolaires (équivalent à 3 temps pleins)

Enfance, petite enfance. Un soutien technique aux communes

La mission de coordination petite enfance intercommunale est mutualisée au profit de 8 communes et SIVOM qui souhaitent développer leur projet politique petite enfance.
La mission principale, s'articule autour de différents axes :

- Accompagnement des familles : **300 contacts et suivi famille en 2016**
- Suivi des équipes d'encadrement, suivi financier, pédagogique et institutionnel des structures d'accueil collectif : **3 micro-crèches et 1 établissement d'Accueil du Jeune Enfant de type Crèche multi accueil**
- Optimisation de l'offre d'accueil collectif : **Un taux de fréquentation supérieur à 85% de sur les sites d'accueil accompagnés et coordonnés**
- Développement d'un projet intercommunal
- Suivi institutionnel et partenarial

LA MISSION DE COORDINATION PÉRISCOLAIRE

9 communes coordonnées : Boisseron, Saussines, Saint-Christol, Saint-Just, Lunel-Viel, Vérargues, Saturargues, St-Sériès et Villetelle.

1 627 enfants sont scolarisés dans ce périmètre

Selon les sites, il est constaté que **80% à 100% des enfants scolarisés utilisent les services d'accueil périscolaire.**
Au-delà du besoin de garde lié aux activités professionnelles des parents, les TAP ont un rôle significatif dans l'offre de loisirs proposée aux familles, mais une baisse de fréquentation de ces rythmes est constatée.
Participation à différents **PEDT**.
Proposition d'animations en direction des **ALP** (Accueil de Loisirs Périscolaires) : spectacles organisés par le service culturel de la CCPL, spectacles proposés par la médiathèque.
Mutualisation du personnel, mais aussi du matériel.

ACCUEILS DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES DU PAYS DE LUNEL (ALP)

BOISSERON
ALP MIXTE
- 6 ans > 70
+ 6 ans > 95

LUNEL-VIEL
ALP MIXTE
- 6 ans > 90
+ 6 ans > 182

SAINT-CHRISTOL
ALP MIXTE
- 6 ans > 30
+ 6 ans > 70

SAINT-JUST
ALP MIXTE
- 6 ans > 60
+ 6 ans > 120

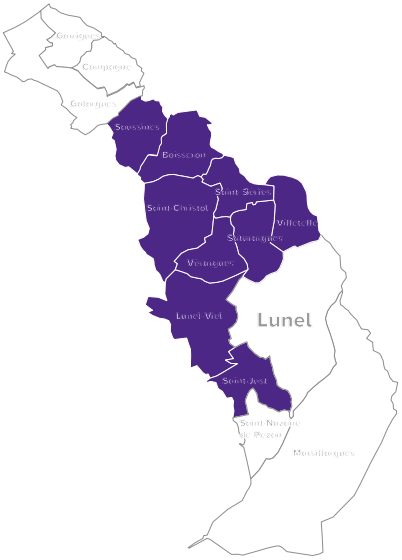

SAINT-SÉRIÈS
ALP PRIMAIRE
+ 6 ans > 70

SATURARGUES
ALP MATERNELLE
- 6 ans > 55

SAUSSINES
ALP MIXTE
- 6 ans > 30
+ 6 ans > 54

VILLETELLE
ALP MIXTE
- 6 ans > 30
+ 6 ans > 70

VÉRARGUES
ALP MIXTE
- 6 ans > 20
+ 6 ans > 40

Le « bus des enfants » emmène les écoles et les centres de loisirs à la découverte du Pays de Lunel

La Communauté de Communes du Pays de Lunel dispose d'un service de bus à l'attention des écoles élémentaires et des centres de loisirs du Pays de Lunel. L'objectif est de **permettre aux établissements d'organiser plus de sorties scolaires en découvrant le Pays de Lunel** : cinéma, médiathèque intercommunale, déchèteries, centre de tri, arboretum, centres équestres, berges de l'Étang de l'Or... Au cours de l'année scolaire 2015/2016, 189 sorties ont été assurées au bénéfice des 22 écoles élémentaires du territoire et 95 sorties pour les centres de loisirs.

Les écoles disposent également d'**un accès gratuit au réseau de transports intercommunaux** (titres pris en charge par la CCPL à partir de 5 ans). Certaines d'entre-elles n'hésitent plus à prendre le bus pour se rendre à la médiathèque intercommunale. **109 titres ont été délivrés au cours de l'année scolaire 2015/2016.**

RÉPÈRES 2016

284
sorties réalisées sur le Pays de Lunel au cours de l'année scolaire 2015/2016.

53 sites
desservis sur le Pays de Lunel

Ambrussum poursuit son ascension

De manière générale, **Ambrussum enregistre un bilan très positif pour l'année 2016**. La fréquentation et le chiffre d'affaires sont en hausse, attestant de la réussite des activités proposées et renouvelées constamment.

+ 15 % de visiteurs dans le musée par rapport à 2015
+ 15 % de chiffre d'affaires par rapport à 2015

Cette hausse de fréquentation s'explique aussi par **la reprise des fouilles archéologiques sur l'oppidum** qui a suscité l'intérêt d'un public local toujours soucieux d'en apprendre davantage sur son territoire, mais aussi d'un public d'avertis et de passionnés d'histoire et d'archéologie.

L'année 2016 a été marquée par 2 axes de travail majeurs autour de l'accueil du public :
- Poursuite des efforts mis en place pour l'accueil des scolaires et centres de loisirs
- Enrichissement de l'offre de médiation auprès du public individuel.

L'ACCUEIL DES SCOLAIRES ET CENTRES DE LOISIRS : LES EFFORTS SE POURSUIVENT

Les efforts mis en place pour accueillir les scolaires ont été reconnu en 2015 par l'Académie de Montpellier avec l'ouverture d'un service éducatif « patrimoine ». Depuis, **un professeur d'histoire/géographie est missionné pour travailler avec l'équipe du musée.**

En 2016, les efforts se sont donc poursuivis en ce sens avec 2 priorités :
- **Proposer une offre adaptée aux lycéens** avec une nouvelle activité autour de la lecture de paysage : travail engagé en 2015, qui s'est concrétisé en 2016 avec la mise en place de l'activité.
- **Créer une nouvelle activité sur le thème de la circulation et des voies romaines** pour intégrer le dispositif « Chemins de la culture » du Conseil Départemental de l'Hérault. Ce dispositif facilite l'accès des collégiens à notre patrimoine local en finançant en partie les sorties scolaires sur des sites tels qu'Ambrussum.

Dans le même temps, l'équipe du musée a développé de nouvelles activités pour accueillir au mieux les centres de loisirs. 3 activités ont été créées pour les 3/5 ans sous forme de « mini ateliers » :
- Un atelier pour découvrir le pont Ambroix
- Un atelier pour découvrir les objets utilisés au quotidien pendant l'Antiquité.
- Un atelier pour découvrir les aliments que mangeaient nos ancêtres.

Les chiffres de 2016 sont plus que parlants :
- **+ 73 % d'enfants accueillis** par rapport à 2015 (scolaires et centres de loisirs confondus)
- **+ 37 %** de scolaires par rapport à 2015. Dont : **+ 27 % de primaires / + 48 % de collégiens / + 113 % de lycéens par rapport à 2015**
- L'augmentation significative du nombre de lycéens s'explique par la mise en place de l'activité sur le paysage, destinée à capter ce public qui se déplace plus difficilement sur site.

- **+ 513 % d'enfants dans le cadre des centres de loisirs** par rapport à 2015
- **De meilleures conditions d'accueil** pour ces centres qui se déplacent régulièrement avec des tout-petits, pour lesquels une offre existe désormais.
- Parmi tous ces enfants accueillis : les **scolaires représentent 73 % et les centres de loisirs 27 %.**
- Les **scolaires et centres de loisirs** représentent **17,5 % de la fréquentation totale 2016.**
- **63 %** de la fréquentation payante 2016.
- **+ 65 %** de chiffre d'affaires relatif à la réception des scolaires et centres de loisirs par rapport à 2015 ! Ce chiffre d'affaires représente 57 % du chiffre d'affaires des entrées payantes de la billetterie du musée (29 % du chiffre d'affaire global, entrées billetterie et boutique confondues).

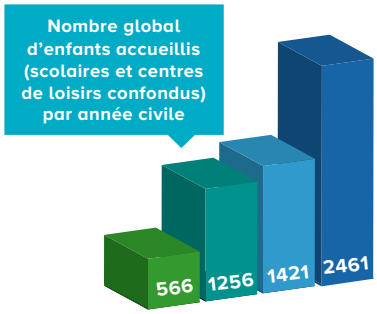

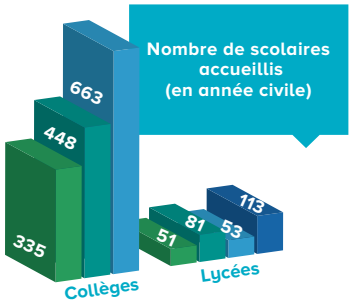

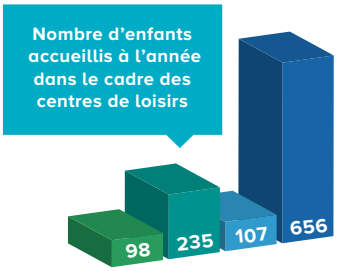

L'ACCUEIL DU PUBLIC INDIVIDUEL : UNE OFFRE DE MÉDIATION QUI S'ENRICHIT

Les efforts se sont également portés en 2016 sur l'accueil du public individuel et l'enrichissement de l'offre de médiation qui lui est proposée, en dehors des classiques visites guidées.

- **Capter le public ado / adultes** (et notamment jeunes adultes) : création d'un livret-jeux sous forme d'enquête policière
- **Enrichir l'offre et les créneaux d'ateliers pour enfants** sur les périodes de vacances scolaires.
- La thématique choisie en 2016, **« L'artisanat dans tous ses états »,** a permis de proposer toute une série d'ateliers pour découvrir le travail des différents matériaux (terre, métaux, cuir, textile) ainsi qu'une exposition temporaire sur les vêtements et parures des Gallo-romains.
- **+ 26 % de participants** aux ateliers et animations pour les individuels par rapport à 2015
- **+ 31 % de chiffre d'affaires** relatif à ces ateliers et animations pour les individuels par rapport à 2015

La médiathèque diffuse dans les communes grâce à son réseau

7 886 Usagers actifs
Médiathèque : **5 865**
Bibliothèques du réseau : **2021**

- Dont **162 groupes** (associations, écoles, etc.)
- **400 résidents** Hors pays de Lunel
- **16,2% des habitants du Pays de Lunel vont régulièrement à la médiathèque** ou dans les bibliothèques du réseau. Ce chiffre est en hausse, ils n'étaient que **14,3%** en 2015

255 575 prêts en 2016

- Offre documentaire disponible : **150 844 documents**
- Médiathèque : **103 717 documents** pour **219 650 prêts**
- Réseau : **47 127 documents** pour **35 925 prêts**

18 068 transactions de documents via la navette documentaire

Temps forts

- Actions autour du handicap : **532 participants**
- Actions autour de la petite enfance : **1 194 participants**
- Jeux : intergénérationnels, aux collèges et lycées, pendant les congés scolaires : **200 participants**
- Prix littéraire des collégiens et lycéens « Corne d'Or » : **370 jeunes**
- Nuit de la médiathèque : **600 personnes** sont venues à cette occasion.
- **7 650 personnes** ont participé à des actions proposées par l'équipe de la médiathèque et les structures du réseau (**6 779** médiathèque et **871** réseau)

La culture

Spectacles, festivals, danse, cirque, théâtre.... Ce sont plus de **30 représentations qui ont été proposées gratuitement par la Communauté de Communes** sur l'ensemble des 15 communes du territoire.

Que ce soit à travers le réseau des médiathèques, dans les écoles ou les EPHAD, **la culture est proposée chaque année à des publics variés**. L'objectif étant de **faire entrer l'art dans la vie des habitants** tout autant que de leur proposer des divertissements qui ouvrent des horizons, posent des questions..

LES PARTENARIATS

Chaque année la collectivité est soucieuse d'**aider financièrement les associations du territoire pour leurs manifestations culturelles**. Elle s'inscrit en tant que **partenaire sur des festivals** comme : le festival Polar et vin, Traversées, Un Piano sous les arbres, Jazz à Lunel, Total Festum à St Christol, ...

LES FONDS DE CONCOURS PATRIMOINE

Ce sont **39 000 €** qui ont été versés en 2016 au titre des fonds de concours patrimoine.
20 000 € pour la restauration de l'église saint Sauveur de Marsillargues et **19 000 €** à Saint-Christol pour le réaménagement de l'ancien château ayant appartenu à l'ordre de Malte pour la tour et le beffroi.

En chiffres

30 représentations
organisées par le service Culture de la Communauté de Communes sur le territoire en 2016
2 565 spectateurs
de tous âges y ont assisté.

Les spectacles pour enfants ont réuni en moyenne
55 personnes
par représentation

Les spectacles adultes et tout public ont réuni en moyenne
112 personnes
par représentation

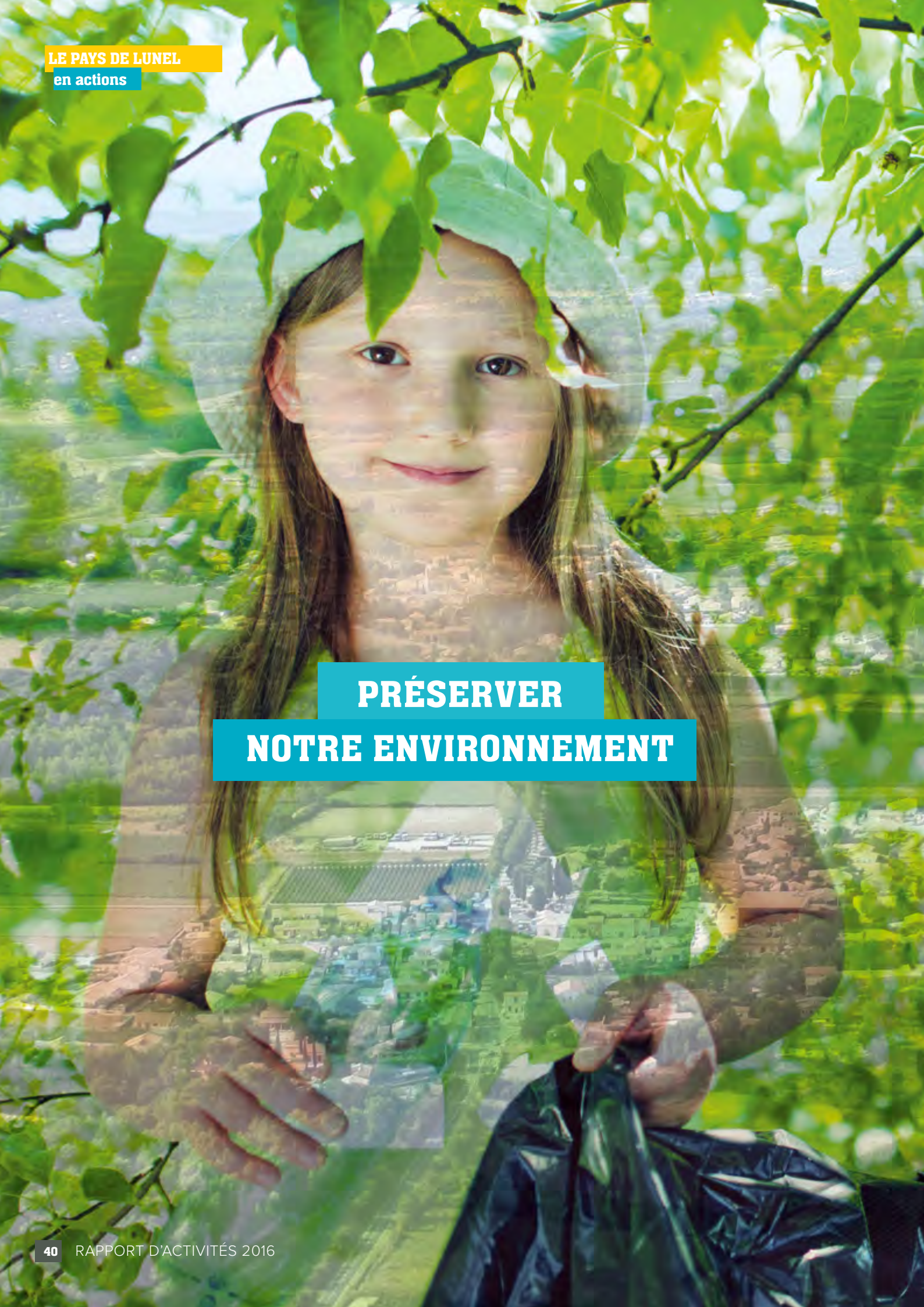

PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT

Éducation à l'environnement

L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT, ÇA COMMENCE DÈS L'ENFANCE

La Communauté de Communes du Pays de Lunel est particulièrement attachée à **la transmission des savoirs vers les plus jeunes** ainsi qu'à la **sensibilisation** à tout ce qui touche à **notre environnement**, à notre qualité de vie et à la mise en valeur de notre patrimoine commun. Cet engagement se traduit depuis plusieurs années par un **programme d'éducation à l'environnement vers un développement durable.**

UN PROGRAMME COMPLET D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Nous développons des **actions d'éducation, de sensibilisation à l'éco-citoyenneté** pour accompagner ses politiques environnementales. Du geste citoyen de **trier et recycler** ses déchets, nos actions éducatives portent également sur la **réduction des déchets** à la source, **le compostage et le jardinage** à l'école, **les économies d'énergie, le cycle de l'eau** et enfin **l'agriculture et l'alimentation.** Chaque thème est composé d'animations en classe, adaptées aux enfants des écoles élémentaires. Le programme éducatif est complété par le prêt de supports pédagogiques et des **visites de sites** : déchèterie, centre de tri, usine d'incinération, Viavino, Arboretum et producteurs locaux... Il est également bâti sur de **nombreux partenariats** qui accompagnent cette pédagogie : Syndicats de l'Etang de l'Or et EPTB Vidourle, Chambre d'Agriculture...

Au cours de l'année scolaire 2015/2016, le programme d'éducation à l'environnement proposé par la Communauté de Communes a permis d'assurer **203 ½ journées d'animations et 10 visites de sites.** Au total, ce sont près de **1 252 élèves de 54 classes qui ont bénéficié des animations** tous lots confondus soit 35 % des enfants scolarisés sur le territoire.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, ÉDUCATION NATIONALE : UN ENGAGEMENT COMMUN

Il est de notre devoir de préparer le territoire de demain. Élus, enseignants, parents... nous sommes des courroies de transmission, des relais pour que nos enfants se construisent un avenir sur des fondations durables. **La Communauté de Communes et l'Éducation Nationale partagent des objectifs communs en matière d'éducation au développement durable.** Et il a été convenu pour plus d'efficacité et de cohérence que nous œuvrions conjointement afin de **développer des projets pédagogiques** ambitieux. Nous sommes donc aux côtés des enseignants pour proposer un programme d'animations conforme aux aspirations de l'Éducation Nationale et bien ancré dans la vie de ce territoire. Ce programme est ainsi conçu comme un **accompagnement aux démarches engagées par les enseignants dans le cadre de projets de classe ou d'école.**

RÉPÈRES 2016

203
demi-journées de sensibilisation à l'environnement en classe

1252 élèves de **54** classes différentes sensibilisés

13 visites sur le terrain

Un fruit pour la récré : le Pays de Lunel s'engage et c'est près de 2 850 enfants qui en profitent !

Il s'agit pour la Communauté de Communes de **favoriser l'approvisionnement local** en distribuant des fruits de saison et de proximité, tout en mettant en place un accompagnement pédagogique autour de l'agriculture locale et de l'alimentation.

L'opération a réuni **16 écoles** au cours de l'année scolaire 2015/2016 **: 2 850 enfants ont bénéficié tous les jeudis d'un fruit. 177 105 fruits** ont été distribués dont **70% de fruits locaux** (pommes, cerises, abricots, melons, pruneaux...) et **29% en Agriculture Biologique.** Cette opération est aussi le support d'apprentissage des bons comportements alimentaires et après 4 ans nous observons **des changements de comportement alimentaire** avec un apport spontané de fruits en dehors de l'opération. L'opération a été reconduite pour l'année scolaire 2016/2017 auprès de **18 écoles** et près de **3 225 enfants**.

70 %
des produits locaux
(rayon très proche de 15 km)

29 % de produits bio.

Le Pays de Lunel s'engage pour préserver la qualité de l'eau

Depuis le 1er janvier 2017, l'usage des produits phytosanitaires est interdit sur les espaces verts et les voiries. Si les solutions alternatives existent, le changement de pratiques ne s'improvise pas. La Communauté de Communes et ses communes ont pris les devants dès septembre 2015 avec le **lancement d'un Plan intercommunal d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles, le PiAPPH.**

Au-delà du cadre purement règlementaire, il s'agit également :

- de s'inscrire dans un objectif global de **réduction des pollutions diffuses agricoles et non-agricoles** pour une **reconquête de la qualité de l'eau et des milieux.**
- Ensuite de **préserver la santé de tous** : celle de la population et agents techniques !

Au cours de l'année 2016, l'élaboration de ce Plan a mobilisé les élus locaux, les services municipaux et intercommunaux. **Certaines communes ont été labellisées.**

L'ensemble des communes du Pays de Lunel et la Communauté ont pu ainsi valider les grands principes de la mise en œuvre de la démarche en adoptant des plans d'action portant sur **un investissement de plus de 600 000 € sur les 3 prochaines années** pour être à la hauteur de l'enjeu !

La permanence Espace Info Énergie pour aider les habitants à maitriser leurs factures d'énergie

L'ESPACE INFO ENERGIE

Au cours de l'année 2016, **77 contacts** ont été pris sur le territoire du Pays de Lunel dont **21 rendez-vous personnalisés.** Ces rendez-vous permettent aux particuliers d'avoir des conseils adaptés à leurs projets. Le temps moyen du rendez-vous est de **2h.**

Au cours de cette période, **un atelier de sensibilisation à la maitrise de l'eau et de l'énergie** a eu lieu à Lunel-Viel. En terme de communication, la réalisation d'**une chronique mensuelle dans Le Mag'** de la Communauté de Communes a apporté des résultats encourageants sur les contacts pris.

CHIFFRES CLÉS DU DÉFI POUR LES 171 FAMILLES PARTICIPANTES

13 % d'économie d'énergie en moyenne

235 000 kWh
économisés au total
(soit la consommation annuelle d'environ 14 maisons dans la moyenne française)

2 000 kWh
économisés en moyenne par foyer
(soit environ 200 € par foyer)

Le Défi Famille à Energie Positive lancé en décembre 2015 a permis de **mobiliser 13 familles**. Pour clôturer le défi, le 21 mai 2016, les 170 familles participantes du Gard et de l'Hérault ont été invitées à Viavino pour une journée dédiée à la viticulture et l'écologie.

La Brigade Territoriale Police Rurale (BTPR) en guerre contre les dépôts sauvages

En 2016, la BTPR a dû intervenir **717 fois** en zone non urbaine et **412 fois** en zone urbaine pour effectuer des constats de dépôts sauvages. Les 2 agents assermentés ont verbalisé **221 contrevenants.**
45 factures ont été établies pour l'enlèvement des dépôts sauvages soit un montant de **4369 €**.
C'est la régie d'emplois et de services du Pays de Lunel qui assure le nettoyage de ces dépôts sauvages à la demande de la BTPR. Ce qui représente un volume de **1697 m³** pour 2016 alors que pour 2015 le volume était de **1540 m³** soit une augmentation de 10%.
En 2016, la BTPR est intervenue l'équivalent de **30h** sur les communes de Boisseron, Campagne, Saint-Christol, Saturargues, Saint Nazaire de Pezan et Vérargues pour des infractions telles que divagation d'animaux, aboiement intempestifs, infraction d'urbanisme, différend de voisinage, carcasses d'animaux.....

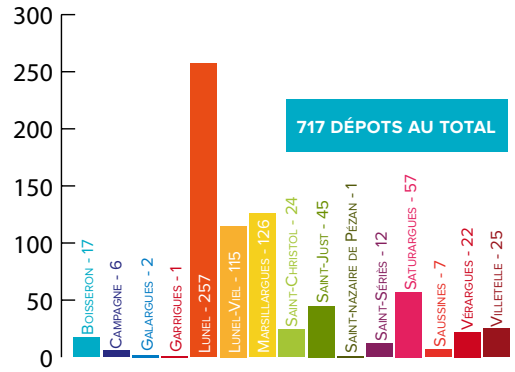

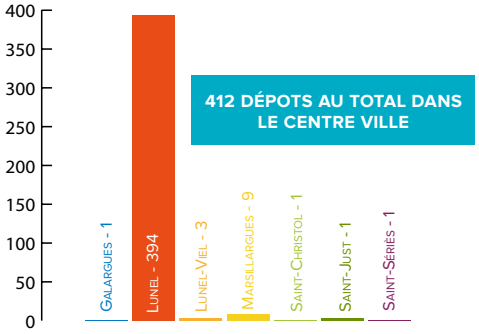

Ramassage des animaux errants

La CCPL assure le service de conduite en fourrière des animaux errants, sur prescription du pouvoir de police du maire. à ce titre, un marché de prestation de service a été passé en 2014 avec la société SACPA pour une période de un an reconductible 2 fois.

En 2016, **142 chiens errants** ont été ramassés dont :
52 ont été restitués à leurs propriétaires, **63** confiés à des associations pour adoption,
2 euthanasiés. **9** ont été trouvés morts sur la voie publique.

RÉPÈRES 2016

142 chiens ramassés

52 restitués

La prévention des déchets

La Communauté de Communes a signé un accord cadre de partenariat avec l'ADEME le 1er août 2012, afin de mettre en place un programme de **prévention des déchets** pour une durée de **5 ans.** Il s'agit de **réduire les ordures ménagères et assimilés** de **25 kg par habitant et par an** d'ici 2017. Le **poids de référence** est de **361.25 kg par habitant et par an** collectés en 2011.
13 actions font partie du programme et sont subventionnées par l'ADEME par le biais d'une aide forfaitaire annuelle.

En 2016, une action phare est à mettre en lumière.

3 objectifs identifiés

- Lutter contre la prolifération des encombrants
- Réduire les quantités de déchets par habitant
- Réduire les erreurs de tri

ACTION 2 – PROMOUVOIR LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Pour que chaque foyer puisse réduire ses déchets, la Communauté de Communes développe les **sites de compostage collectif**. En 2016, ont été implantés :

- **4 sites de compostage en cœur de village** : Marsillargues (deux aires de compostage), Saint-Just et Saussines,
- **1 site en pied d'immeuble.**

La gestion des déchets

C'est la deuxième année de comptage effectif des bacs gris pour la mise en œuvre de la TEOMI pour l'année d'imposition 2017 : **891 568 levées de bacs** ont été enregistrées en 2016, soit **108 578 808 litres collectés.**
La première part incitative de la TEOM est apparue sur la taxe foncière reçue en octobre 2016, sur les levées comptabilisées en 2015. **La part variable incitative est de 10 %.**

Les objectifs du Grenelle sont d'ores et déjà atteints. Mais nous pouvons aller plus loin. **L'apparition de la part incitative sur l'avis d'imposition devrait accélérer cette baisse**, notamment avec l'augmentation de la part incitative en 2017.

EN DÉCHÈTERIES :

Ce sont près de **22 018 tonnes** qui ont été déposées sur les 3 déchèteries et le site de broyage, soit une baisse de 1.34 % par rapport à 2015

CHIFFRES CLÉS 2016
POUR LA COLLECTE EN PORTE À PORTE

12 575 tonnes d'ordures ménagères résiduelles : bac gris

2 956 tonnes de matériaux recyclés : bac jaune + caissettes+ verre

286 tonnes de refus de collecte au centre de tri

Soit **325.74 kg** / habitant et par an :
baisse de **35.51 kg** par habitant depuis le début du programme de prévention en 2011 et la mise en œuvre de la TEOMI.

Rapport détaillé de la gestion des déchets sur
paysdelunel.fr

Repères chronologiques
sur la Communauté de Communes du Pays de Lunel

24 déc. 1993 — Création de la Communauté de Communes.
(Boisseron, Lunel, Lunel-Viel, Marsillargues, Saussines, St-Christol, St-Just, St-Sériès, Valergues, Villetelle) et élection de Claude Barral en qualité de Président.

1995 — Réélection de Claude Barral à la présidence de la Communauté de Communes et adhésion de Saint-Nazaire de Pézan.

1997 — Adhésion de Vérargues et Saturargues.

1999 — Adoption de la Taxe Professionnelle Unique.

2001 — Élection de François Berna à la présidence.

2004 — Préparation des nouveaux statuts en vue d'intégrer de nouvelles compétences et d'intercommunaliser l'Office du Tourisme à 100%.

2005 — Adoption des nouveaux statuts de la Communauté de Communes.
Clarification et extension des compétences, définition de l'intérêt communautaire.

2006 — Adoption de nouvelles compétences : actions sociales
et création d'une médiathèque intercommunale. Approbation du SCOT.

2007 — Création de l'Office de Tourisme sous la forme d'un EPIC.
Création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale.

2008 — Renouvellement du conseil de communauté. François Berna est réélu Président.

2009 — Adoption de nouvelles compétences en vue de l'adhésion de la CCPL au SYMBO.

2011 — Adoption de nouvelles compétences : gestion et entretien de la Via Ferrata, gestion d'une dispositif de transport à la demande.

1er janvier 2012 — Départ de la commune de Valergues.

2012 — Adoption de nouvelles compétences liées à la gestion des ALSH
et en vue de l'adhésion de la CCPL au SIATEO.

1er janvier 2013 — Arrivée de 3 nouvelles communes : Campagne, Galargues et Garrigues.

2014 — Élection des conseillers communautaires au suffrage universel.
Élection de Claude Arnaud à la présidence.

2015 — Vote de la transformation de Viavino en EPIC.

2016 — Adoption du projet de territoire.

Communauté de Communes du Pays de Lunel
152 chemin des merles - CS 90229 Cedex - 34403 Lunel Cedex
Tél . 04 67 83 87 00 // contact@paysdelunel.fr
www.paysdelunel.fr // Pays de Lunel

Rapport d'activités réalisé par le service communication de la Communauté de Communes du Pays de Lunel

Crédit photos : ©CC du Pays de Lunel - © Mairie de Lunel - ©Office de Tourisme du Pays de Lunel ©Goproduction
© E. Perrin - © P. Terraz - ©E. Jondreville - ©Thomazo - © 4vents - ©Thinkstock.fr